

imprimeurs \$130.00. Eh ! bien, nous avons la douleur d'avouer que pour payer cette somme, nous avons été obligé d'emprunter \$100 sur le revenu des " Annales de la Bonne Ste. Anne." Pourtant, il nous est dû au-delà de \$300 pour arrérages. Nous n'avons qu'une manière de nous expliquer une pareille conduite ; nous croyons que ces généreux amis veulent nous causer une agréable surprise, en nous envoyant leur capital accompagné de gros intérêts.

Cette année encore, nous offrons à nos lecteurs la même faveur que l'an dernier, c'est-à-dire que nous dirons à leur intention la sainte messe tous les premiers vendredis de chaque mois. Mais, qu'on se le rappelle, cette faveur n'est que pour ceux qui se montrent justes à notre égard. Quant aux autres, ils ne croient pas en avoir besoin, et ils ne peuvent pas y prétendre.

Que notre publication porte bonheur à tous ceux qui la recevront, ainsi qu'à leur famille ; c'est là notre désir le plus sincère, et c'est là aussi ce que nous ne cesseront de demander au Sacré Cœur de Jésus, aux pieds des saints autels.

— 000 —

Quinzième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Cinquième devoir.—Du bon exemple.

(Suite)

Le simple bon sens condamne les pères et mères qui font le mal en présence de leurs enfants, et doit les persuader que ces enfants